



Le combat des idées à gauche

Parachevons l'intégration continentale : Oui à l'adhésion de l'Albanie !

par Teuta VODO

Secrétaire aux affaires internationales du Parti socialiste albanais

Alexandre RIOU

Secrétaire fédéral aux enjeux européens/internationaux, PS Seine-Maritime
Chef du pôle Europe/Affaires étrangères de L'Hétairie

La région des Balkans est composée d'Etats tels que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro et la Serbie qui partagent l'objectif d'une l'adhésion à l'Union européenne (UE). Parmi eux, l'Albanie opère, depuis plusieurs années déjà, un rapprochement plus poussé en vue d'une adhésion prochaine. Sur le strict plan géographique et historique, cette intégration à l'ensemble européen paraît cohérente, voire pertinente. Le commissaire européen chargé du voisinage et de l'élargissement, Olivier Várhelyi, a d'ailleurs souligné l'importance de « rétablir une perspective européenne crédible pour les Balkans occidentaux ». D'autres responsables européens ont également réaffirmé que l'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux demeure une priorité majeure de la Commission européenne (CE).

Pourtant, dans l'imaginaire européen, et bien que située sur le même continent, l'Albanie conserve une image à part. Sorte de terre de l'en-dehors, en périphérie de l'ancien bloc yougoslave d'un côté et, de l'autre, en vis-à-vis du talon de la botte italienne sur les bords

de l'Adriatique. Sa nature sauvage, la beauté de ses paysages méridionaux immaculés échappant encore aux ravages d'un tourisme de masse lui confèrent un aspect enchanteur de carte postale. Son eau bleu azur contraste avec les vallées escarpées verdoyantes de son bord de mer. Sa langue, issue de la grande famille indo-européenne, est unique au monde ; bien que son origine exacte demeure inconnue, les linguistes estiment qu'elle est l'héritière directe de

Sur le strict plan géographique et historique, l'intégration de l'Albanie à l'ensemble européen paraît cohérente, voire pertinente

l'ancien thrace, parlé jadis dans ces terres du bout de l'Europe. Ces terres hostiles sous l'Antiquité, furent foulées par le pied des Césars à l'occasion de nombreuses batailles ; elles fournirent également de nombreux empereurs au cours du IIIe siècle, au temps de la dynastie des empereurs soldats d'Illyrie. À la suite de la domination ottomane, dont elle prit la religion dominante sur le tard, elle fut rattachée au bloc yougoslave dont elle constituait l'une des entités de cette fédération étatique inédite.

Après la chute du régime communiste en 1991, l'Albanie a entrepris les réformes dans la perspective de son adhésion à l'Union européenne. Depuis, elle a franchi une à une les nombreuses étapes de ce long processus :

- Le 12 juin 2006, a été signé un accord de stabilisation et d'association (ASA), principal instrument de la politique globale de l'UE en direction des pays des « Balkans occidentaux ».

- Dès avril 2009, le pays a formalisé sa demande d'adhésion.

- Puis, en 2012, la Commission européenne s'est montrée favorable à l'octroi du statut de « pays candidat », statut finalement concédé en juin 2014.

- En 2018, la Commission européenne a émis une « recommandation inconditionnelle » sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord.

- Puis, en mars 2020, l'Union européenne a accompli un pas supplémentaire en ouvrant formellement des négociations d'adhésion avec ces deux pays. La Commission européenne et le Conseil européen ont confirmé que les deux pays avaient mis en œuvre un grand nombre des recommandations pré-requises pour envisager l'adhésion. Cependant, le processus d'élargissement semble de plus en plus compliqué car hautement politique et objet de vifs débats, étant donné que chacun des 27 États membres de l'UE a la possibilité d'évaluer si le pays a correctement satisfait aux exigences ou non.

- En 2020 toujours, la Commission Européenne a présenté une nouvelle proposition méthodologique

pour l'élargissement qui devrait « *faire avancer le processus d'adhésion à l'UE, avec une orientation politique plus forte, plus dynamique et prévisible* ». Mais des voix fortes au sein de l'UE ont averti que l'adhésion ne devrait avoir lieu qu'après la réforme de l'UE elle-même et remettent donc en question la crédibilité du processus d'élargissement. La région pourrait se situer dans un labyrinthe de négociations sans fin. Celui-ci serait néfaste pour tous, à commencer par les pays candidats qui

Des voix fortes au sein de l'UE ont averti que l'adhésion ne devrait avoir lieu qu'après la réforme de l'UE elle-même et remettent donc en question la crédibilité du processus d'élargissement

pourraient légitimement se sentir relégués, voire lésés, d'une intégration légitime dans cet ensemble institutionnel qui a vocation, à terme, à réunir l'ensemble des pays du continent.

Plusieurs années durant, l'Albanie a souffert de sa réputation de pays frappé d'une corruption endémique ; de même, la grande criminalité (considérée comme un problème majeur) a

engendré de nombreux clichés qui persistent encore aujourd'hui dans l'opinion publique européenne. Ces deux éléments ont constitué un premier frein pour les cercles plus « élitistes », malgré les efforts des institutions. En réaction, l'Albanie a œuvré afin de remplir toutes les conditions fixées pour faire son entrée à la table des négociations, préalable à l'adhésion.

En conséquence, l'Albanie a en particulier intensifié ses efforts en matière de lutte contre la corruption, de poursuite de son alignement sur les standards européens en matière de

droits fondamentaux ; elle a également soigné une politique de bon voisinage qui œuvre en faveur d'une coopération régionale fructueuse et apaisée. Le gouvernement a aussi accompli des efforts considérables en matière de réforme de la justice. En effet, un ensemble complexe de mécanismes a été mis en place pour garantir que le système judiciaire soit indépendant, impartial, professionnel et également responsable :

- Pour la première fois de son histoire, la promotion des juges et des procureurs est assurée par des organes indépendants tels que le « Conseil supérieur de la magistrature » et le « Conseil supérieur des procureurs » - organes qui ne comportent ni membres de l'exécutif, ni membres du Parlement dans leur composition. La promotion des juges et des procureurs repose désormais sur un ensemble de critères transparents et un mécanisme de notation.

- Le pays a aussi réalisé des processus de vérification rigoureux pour 800 juges et les procureurs, examinant leurs antécédents et leurs compétences.

- Un parquet spécial et un tribunal spécial contre la corruption ont été créés pour juger la corruption et les infractions de criminalité organisée commises par de hauts fonctionnaires.

L'Albanie a également amélioré son cadre stratégique contre la corruption :

- en révisant son plan d'action contre la corruption 2020-2023 et en renforçant ses instruments de suivi.

- En outre, des cas de mise en accusation de hauts fonctionnaires ont eu lieu - un premier pas appréciable vers la remise en cause de la culture d'impunité parmi les hauts responsables de l'administration.

- En avril 2018, un code d'éthique a également été adopté ainsi qu'un livre blanc sur la conduite des parlementaires agrégeant des dispositions légales et des déclarations d'intention ou des recommandations.

- Des mesures ont été prises concernant les rapports à entretenir à l'égard des lobbies, des cadeaux ou encore des conflits d'intérêt afin d'assainir rapidement certaines conduites, et de ce fait accélérer l'alignement sur les standards européens.

- La digitalisation a aussi permis de réduire la corruption administrative.

- De même, afin de lutter contre la corruption dans les attributions de marchés publics, une agence placée sous l'autorité du Premier Ministre a été créée, dans laquelle figurent tous les marchés attribués.

Autant d'efforts substantiels réalisés en un temps bref, comme le souligne le rapport sur l'Albanie édité par la Commission Européenne en 2019. Le pays a intégré des plateformes de co-gouvernance afin d'associer au maximum les acteurs de la société civile ainsi que les citoyens afin de s'appuyer sur un assentiment populaire optimal dans la construction de ce grand projet d'adhésion. Une mesure qui, bien qu'imparfaite, a au moins le mérite

d'afficher un volontarisme assumé dans l'intégration du plus grand nombre.

* * *

L'UE et ses États membres sont confrontés à des défis majeurs qui façonneront l'Europe pour les générations futures. Les dirigeants nationaux doivent se battre pour une vision commune de l'Union européenne qui assume son destin commun face à un monde de plus en plus dur et instable. Dans ce cadre, soutenir fermement l'adhésion de l'Albanie auprès des autorités européennes pourrait être bénéfique pour la France et l'UE.

Il paraîtrait pertinent, eu égard aux multiples efforts fournis par les autorités albanaises mais aussi à la conjoncture géopolitique actuelle, que les institutions européennes accélèrent le calendrier concernant l'adhésion de l'Albanie. Le pays pourrait ainsi jouer un rôle d'intermédiaire pour mener à bien une normalisation des relations multilatérales entre les États de la région. Car il est indispensable de voir une Union européenne qui affiche sa volonté de ne pas abandonner les grandes entreprises structurantes et qui assure « l'unité » sur la scène mondiale. Le parachèvement de l'intégration des États balkaniques, avec l'Albanie en premier chef, en fait partie.